

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
16466

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD****OBJET : Actions en faveur de la biodiversité.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux domaines départementaux et aux espaces naturels, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le bassin méditerranéen est l'un des 35 « points chauds » de la biodiversité mondiale compte tenu de sa richesse et de sa diversité. À ce titre, le département des Bouches-du-Rhône, avec sa variété biogéographique et ses nombreux sites emblématiques (Camargue, Alpilles, Sainte-Victoire, Sainte-Baume, Calanques...etc.), partage une responsabilité de fait envers les générations futures.

Les principaux enjeux relatifs à la biodiversité du territoire correspondent donc à :

- la conservation de la biodiversité patrimoniale particulièrement bien représentée en région et dans le département,
- la préservation de la biodiversité ordinaire par une meilleure intégration des mécanismes de conservation de la biodiversité dans les politiques sectorielles, notamment agricoles, d'urbanisme et d'infrastructures de communication,
- la construction d'un réseau fonctionnel d'aires protégées représentatif de la biodiversité régionale (terrestre et marine), notamment au travers de la vitrine des Espaces Naturels Sensibles.

Ainsi, pour 2019, deux projets d'études ont été identifiés auprès des partenaires réguliers du Département : le Parc Naturel Régional des Alpilles et Aix-Marseille Université :

«Amélioration des connaissances sur les insectes en lien avec le changement climatique et la gestion des habitats naturels remarquables du massif des Alpilles» (Parc Naturel Régional des Alpilles)

Le territoire du Parc Naturel Régional des Alpilles (PNRA) s'étend sur environ 50 000 ha et sur 16 communes des Bouches-du-Rhône. Sa richesse écologique est le fruit de conditions naturelles exceptionnelles, façonnées et diversifiées par plus de 4 000 ans de civilisation. La valeur biologique du Parc est largement reconnue sur le plan national et international. En outre, le territoire est concerné par plusieurs espaces protégés : arrêtés préfectoraux de protection de biotope, réserve naturelle nationale et régionale et espaces naturels sensibles.

Les derniers inventaires entomologiques sur ce territoire remontent à 2001.

Une mise à jour et un complément de ces données apparaissent aujourd'hui nécessaires au vu des enjeux de conservation de ce groupe faunistique particulièrement menacé et de son rôle fonctionnel

à la base de la chaîne alimentaire. Une attention toute particulière sera portée à l'analyse des liens existant entre présence de l'entomofaune inventoriée, modalités de gestion et changement climatique.

Le coût global du projet est fixé à 37 500 euros.

Le montant de la subvention sollicitée par le syndicat mixte de gestion du PNRA s'élève à 15 000 euros soit 40 %.

«Observatoire Des Saisons de Provence» (Aix-Marseille Université)

Les principaux objectifs de l'Observatoire Des Saisons (ODS) de Provence, lancé en 2015, sont de sensibiliser les collégiens du département à l'impact du changement climatique sur l'environnement, créer un réseau d'élèves observateurs encadrés par leurs enseignants et faire communiquer leurs travaux d'observation entre les collèges participants, mais aussi avec l'ODS national, et doter le département d'un outil de suivi des effets du changement climatique sur l'environnement local. Cet outil pourra dans un second temps être étendu à tout citoyen de Provence, et fournira des données valorisables par les scientifiques impliqués localement comme nationalement.

L'ensemble des partenaires de l'ODS Provence (CNRS, ODS national, Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine, Inspection d'académie, association Tela Botanica et Laboratoire de recherche Population Environnement Développement) souhaite poursuivre et développer cette collaboration fructueuse et élaborer plusieurs nouveaux projets :

- ouverture d'un espace de partage numérique pour les enseignants plus facile d'accès que celui actuellement disponible,
- rédaction d'une synthèse scientifique sur les observations phénologiques en Provence,
- restitution des résultats sous forme de plusieurs conférences grand public,
- développement d'un suivi phénologique sur d'autres campus de l'université Aix-Marseille avec possibilité d'y associer une étude des collections d'herbiers sur les espèces suivies en Provence,
- participation au Congrès Mondial de la Nature à Marseille en juin 2020 avec un projet de classe internationale. Il s'agira de mettre en relation des classes de collèges du réseau ODS Provence et des classes de pays euro-méditerranéens pour que les élèves travaillent ensemble sur la biodiversité et les problématiques qui y sont liées. Ce projet apportera une dimension supplémentaire à l'ODS Provence en l'ouvrant vers l'international et intensifiera les liens existant avec le public scolaire.

Le coût global du projet est fixé à 83 300 euros.

Le montant de la subvention sollicitée par Aix-Marseille Université est de 50 000 euros, soit 60 %.

Le montant total des subventions sollicitées pour ces deux actions s'élève à 65 000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

